



Déclaration préalable au Conseil supérieur de l'éducation du 31 janvier 2024

Madame la Ministre,
Madame la directrice de cabinet,
Madame la conseillère,
Monsieur le président du Conseil supérieur de l'éducation et Monsieur le directeur général de l'enseignement scolaire,
Mesdames et messieurs les membres du Conseil supérieur de l'éducation,

Les membres de la FCPE, de très loin la première fédération des représentants des parents d'élèves de l'école publique, sont tous des parents bénévoles, des engagés de la République qui, aux côtés des bénévoles des associations d'éducation populaire et de solidarité, œuvrent à maintenir le ciment social. Les représentants des parents d'élèves dans les écoles et les établissements scolaires ne bénéficient d'aucune décharge et doivent concilier leur activité professionnelle avec leur présence dans les différentes instances dont ils sont membres.

Pourtant, la représentation des parents, membres à part entière de la communauté éducative, est essentielle. Les parents sont impliqués dans la vie démocratique de leur école publique, preuve en est la participation en hausse aux élections des représentants des parents d'élèves pour la deuxième année consécutive.

Cette école publique que nous défendons doit être l'école de la première chance, et, à ce titre, elle doit toujours pouvoir être l'école du premier choix des parents, dans le Morbihan comme dans les Pyrénées-Orientales. Pour tous les niveaux, toutes les filières, les parents devraient avoir le choix de l'école publique... Elle doit être soutenue, elle doit faire l'objet d'une politique ambitieuse. L'État ne doit plus organiser lui-même la concurrence entre école publique et école privée au sein du système éducatif et doit réserver ses moyens à l'école de tous. L'argent public, doit aller à l'école publique !

Cette école publique à laquelle les parents sont attachés est en difficulté, avec 650 postes d'enseignants supprimés à la rentrée 2024 pour le premier degré. Dans le second degré, 574 postes seront créés, mais cela ne suffira pas à combler les besoins, en particulier pour recréer les viviers d'enseignants remplaçants. La déprise démographique est une opportunité pour alléger les classes, avec des enseignants absents remplacés pour permettre aux élèves de vivre une scolarité avec plus d'adultes formés et remplacés en cas d'absence... Mais plutôt que de trouver des milliards pour construire une autre école publique plus forte et construire ainsi une société plus forte, on affecte des milliards pour généraliser le SNU ou pour payer les uniformes, qui coûteraient plus de 5 milliards d'euros par an, si cette mesure devait être généralisée. Nous réaffirmons dans cette assemblée que l'école publique est la seule à même de garantir la mixité sociale, le bien-être et l'apprentissage de l'altérité, l'épanouissement et la réussite scolaire si on veut bien lui en donner les moyens !

Pour toutes ces raisons, nous comprenons, soutenons et accompagnerons la mobilisation des personnels qui seront en grève demain pour exiger comme nous une autre école publique !

Seule l'école publique, gratuite, laïque et inclusive peut former des futurs citoyens, libres et éclairés. La mixité, qu'elle soit sociale ou scolaire, est une richesse pour nos enfants et c'est grâce à elle que l'on apprend l'altérité, que l'on apprend à faire société, à faire nation. À ce titre, nous rejetons l'école du tri, nous rejetons le choc des savoirs au collège dont nous savons qu'il assignera les enfants dans des groupes de niveau et les mettra dans des cases dont ils ne pourront pas sortir, sans remédier à des difficultés dans une matière ou des difficultés méthodologiques. Nous refusons que des élèves en situation de handicap puissent être pénalisés par le manque d'aménagements lors du contrôle continu ou lors des épreuves terminales, y compris pour le nouveau sésame du diplôme national du brevet.

La mixité à l'école, c'est aussi la mixité de genre. C'est à l'école que se construit l'égalité, notamment l'égalité filles-garçons. À ce sujet, la FCPE s'inquiète particulièrement du décrochage des filles en mathématiques régulièrement documenté par les différentes études. Après la désaffection des filles pour cette matière, aggravée par la réforme du lycée et la mise en place de la spécialité mathématiques, c'est maintenant l'étude de l'Institut des politiques publiques qui montre un décrochage des filles en mathématiques dès le CP, et ce, quel que soit le territoire ou le milieu social. L'une des hypothèses avancées par les chercheurs serait à chercher du côté des stéréotypes qui perdurent sur les soi-disant capacités des filles dans les matières scientifiques. La conséquence est, pour les filles, de se fermer l'accès aux études qui mènent aux emplois les mieux valorisés.

L'insertion professionnelle est une problématique au cœur des différentes réformes de la voie professionnelle. Nous examinons aujourd'hui des textes abrogeant un certain nombre de diplômes professionnels. Même s'il s'agissait de spécialités devenues obsolètes avec le temps et nécessitant un important travail de rénovation, la FCPE souhaite que de nouvelles formations attractives figurent dans le giron de l'Éducation nationale, autrement dit de la compétence de l'école publique. L'école publique d'abord ! La mise en concurrence de l'enseignement professionnel public avec la formation par la voie de l'apprentissage privé hors statut scolaire n'est pas tolérable.

Il s'agit de travailler l'orientation bien en amont du lycée, de rendre la voie professionnelle attractive pour les jeunes en leur permettant des possibilités de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur afin de leur offrir de meilleures perspectives professionnelles. Nous réitérons donc la demande de retrait qui vous a été présentée collectivement lors du précédent CSE. La voie professionnelle ne doit plus être considérée comme une voie de relégation, petit à petit privée de moyens et voyant ses enseignements généraux fondre comme les glaciers alpins. Les élèves de la voie professionnelle méritent un investissement massif dans cette formation, une valorisation de leurs parcours, des savoir-faire et des connaissances qui leur permettront d'avoir une mobilité professionnelle et géographique au cours de leur vie. Les élèves doivent rester sous statut scolaire et bénéficier de stages de formation, supervisés et dans les conditions réglementaires de sécurité. Maintenez les formations ouvrant à de véritables diplômes, ne fermez pas les lycées professionnels publics et ne poussez pas les jeunes dans les bras des écoles de production et CFA privés, où ils constituent avant tout de la chair à patron.

Je vous remercie pour votre attention.